

Ignazio Cassis ne regrette rien

DIPLOMATIE Le chef des Affaires étrangères rassure en s'inscrivant dans la politique du Conseil fédéral au Proche-Orient. Mais il assume aussi son discours non convenu

MICHEL GUILLAUME, BERNE
@mfguillaume

«La Suisse continue à tendre à une paix durable entre Israéliens et Palestiniens, sur la base d'une solution à deux Etats selon les frontières de 1967. Les colonies de peuplement israéliennes sont illégales selon le droit humanitaire.» Telle est en substance la réponse du chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Ignazio Cassis, aux nombreuses questions qu'avaient posées pas moins de huit conseillers nationaux.

Le Tessinois était de loin le conseiller fédéral le plus attendu lors de l'heure des questions. Les propos qu'il a tenus à l'*Aargauer Zeitung* le 17 mai dernier ont suscité une polémique mondiale. Mais en raison d'un ordre du jour trop chargé, il n'a pas eu à se pré-



IGNAZIO CASSIS
CONSEILLER
FÉDÉRAL,
CHEF DU
DÉPARTEMENT
FÉDÉRAL
DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

senter à la tribune pour affronter les critiques émises par la gauche. Il y a répondu par écrit.

Ce lundi, Ignazio Cassis avait surtout à cœur de circonscrire l'incendie déclenché par ses propos. En revenant d'un voyage en Jordanie, Ignazio Cassis s'était montré très critique envers l'UNRWA, l'agence de l'ONU s'occupant des 5 millions de réfugiés

palestiniens. Il avait estimé que cette agence était «devenue une partie du problème israélo-palestinien»: à force de développer la logistique dans les camps de réfugiés et d'en améliorer la formation et les soins, la Suisse ne contribuait pas à la solution du problème. Des propos surprenants que n'aurait jamais tenus son prédécesseur Didier Burkhalter et encore moins Micheline Calmy-Rey.

Soutien à l'UNRWA confirmé

Dans ses réponses, Ignazio Cassis a tenté de rassurer. Le Conseil fédéral conserve sa confiance dans l'UNRWA, pour laquelle elle a d'ailleurs débloqué en décembre 2016 des crédits oscillant entre 21 et 27 millions par année jusqu'en 2020. «Ce soutien financier est toujours valable. L'UNRWA continue de jouer un rôle capital pour

la stabilité de la région et dans la lutte contre le radicalisme», souligne le DFAE.

Cela n'empêche pas une remise en question régulière de l'engagement de la Confédération. «C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les propos du chef du DFAE. En tant que contributrice importante de cette agence, la Suisse doit participer activement au processus de sa réforme à l'avenir», se justifie le département.

Ce lundi, c'était la grande question dans la salle des pas perdus du Conseil fédéral: Ignazio Cassis, qui s'est exprimé à ce sujet sans prendre l'avis du Conseil fédéral, a-t-il agi par inexpérience politique, soit sans mesurer la véritable portée de ses déclarations, ou a-t-il voulu donner un coup de barre à droite dans la politique menée par la Suisse au Proche-Orient?

Sans doute y a-t-il eu un brin de maladresse dans les nombreuses prises de position d'Ignazio Cassis ces deux dernières semaines. Mais il est beaucoup plus probable qu'il tente de se rapprocher d'Israël. Lorsque le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a traité d'une résolution prônant l'instauration d'une commission indépendante d'enquête à la suite des violences israéliennes à Gaza, non seulement la Suisse ne l'a pas soutenue, mais elle n'a même pas pris la parole pour expliquer son abstention.

La fiabilité ternie de la Suisse

«Cela a été interprété comme un rapprochement d'Israël», note Carlo Sommaruga (PS/GE), qui n'est pas du tout convaincu par les débuts du nouveau ministre des Affaires étrangères. «Ignazio Cassis a d'abord

violé le principe de collégialité au Conseil fédéral. Ensuite, il a pris le risque de remettre en cause la fiabilité de la Suisse dans le concert diplomatique international en critiquant une institution de l'ONU.»

Présidente de l'Association Suisse-Israël, Corina Eichenberger (PLR/AG) soutient en revanche la politique d'Ignazio Cassis: «Il a voulu provoquer un débat sans tabou sur le rôle et le fonctionnement de l'UNRWA.» Selon elle, Ignazio Cassis tient à faire preuve d'une politique «plus équilibrée» au Proche-Orient. «Sous l'ère de Micheline Calmy-Rey et de Didier Burkhalter, la politique étrangère était plutôt pro-palestinienne. Ignazio Cassis ne fait qu'orienter la politique suisse vers une vraie neutralité envers les deux parties», souligne-t-elle. ■



Le Conseil national débattait lundi de l'initiative du paysan grison Armin Capaul visant à subventionner les éleveurs qui nécornent pas leurs vaches. (DIDIER RUEF)

Le National donne l'estocade aux vaches à cornes

INITIATIVE POPULAIRE L'initiative pour un soutien financier aux vaches cornues a été rejetée au Conseil national. La discussion a toutefois enthousiasmé les parlementaires

Les vaches suisses souffrent-elles lors de l'écornage et doit-on soutenir les paysans qui épargnent leur coiffe? Ce sont les questions soulevées par l'initiative «Pour la dignité des animaux de rente agricoles», sur laquelle se penchait le Conseil national ce lundi. Déposé par le paysan grison Armin Capaul, le texte vise à inscrire un soutien économique aux éleveurs de vaches, chèvres, taureaux et bœufs reproducteurs à cornes dans la Constitution. La Chambre basse l'a refusé par 108 voix contre 42, et 33 abstentions. Le Conseil fédéral et le Conseil des Etats, selon qui la législation en vigueur prévoit déjà des incitations financières, s'étaient au préalable déjà prononcés contre l'initiative sans lui opposer de contre-projet. Le peuple aura le dernier mot.

Jamais encore le crâne du bétail suisse n'avait été disséqué sous la coupole fédérale avec autant de minutie. Face à une salle éparse, partisans verts et socialistes et opposants du bloc bourgeois se sont succédé à la tribune pour évoquer, mi-amusés, mi-exaspérés, le pour et le contre d'un soutien aux coiffes de bovins helvétiques. Potentielles blessures entre bêtes ou aux éleveurs, bien-être animal ou encore agriculture intensive, la conversation a ratissé large et suscité plusieurs abstentions au moment du vote, tant le sujet est vaste et bénéficie d'un large capital sympathie auprès du public comme des politiciens.

«Ce beau pays dans lequel on peut voter sur tout»

TONI BRUNNER,
CONSEILLER NATIONAL UDC

«Les cornes sont importantes pour la communication, la vie sociale et la digestion des vaches», a affirmé Beat Jans (PS/BV). «Mais pourquoi les moutons ne sont-ils pas inclus dans la loi?» a questionné Olivier Feller (PLR/VD), soulignant qu'un problème se pose «avec les races de vaches génétiquement dépourvues de cornes». Les douleurs infligées aux ruminants ont également divisé le parlement. Selon Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral chargé de l'Agriculture, «si tout est fait selon les prescriptions, les animaux ne souffrent pas».

Armin Capaul, «un rebelle»

Des vaches pourvues de cornes prennent par ailleurs plus de place et coûtent donc plus cher, a relevé Olivier Feller. Ce qui pourrait s'opposer à la stabulation libre, car une stabulation entravée n'a, elle, pas de coût supplémentaire. «Ce n'est pas le but visé par l'initiative», lui a rétorqué Adèle Thorens (Verts/VD). Le bien-fondé d'agrémenter la Constitution d'une telle propo-

sition a également alimenté le débat.

Outre le bien-être animal, c'est surtout le système politique suisse dont il a été question: «Quoi qu'il en soit, la démocratie directe vit!» s'est exclamé Beat Jans, conseiller national socialiste bâlois, qui a souligné que le vote «fera sans doute le tour du monde et montrera à quel point les Suisses sont libres de voter, même sur les cornes des vaches!» Une fierté partagée par l'UDC Toni Brunner, qui s'est félicité de «ce beau pays dans lequel on peut voter sur tout» et a chaleureusement félicité Armin Capaul: «C'est un rebelle! Il a simplement utilisé les canaux démocratiques qui s'offraient à lui, je me réjouis du vote!» Aperçu dans la salle des pas perdus peu avant le début du débat, le désormais très connu paysan grison s'est déclaré «confiant» quant à l'issue finale de son initiative devant le peuple. ■

BORIS BUSSLINGER, BERNE
@BorisBusslinger

EN BREF

PostCom veut lutter contre la sous-enchère salariale

L'autorité de surveillance de La Poste, PostCom, souhaite introduire en 2019 des exigences minimales pour les entreprises n'ayant pas conclu de convention collective de travail. Objectif: contrer les risques de sous-enchère salariale et de précarisation de l'emploi sur le marché concurrentiel des colis. Le boom des colis stimule certes les volumes et les chiffres d'affaires tant de La Poste que des opérateurs privés, mais il a un revers: il augmente la pression sur les conditions de travail, écrit Hans Hollenstein, président de PostCom. ATS

Ruag pourrait avoir surfaturé des prestations

Ruag Aviation pourrait avoir surfaturé certaines prestations à l'Etat. Une enquête a été lancée par le Ministère public de la Confédération (MPC), après un dépôt de plainte par le Contrôle fédéral des finances (CDF), a indiqué ce dernier lundi, confirmant des informations du quotidien allemand *Tages-Anzeiger*. Ruag aurait ainsi engrangé en 2014 une marge de 12% grâce à la maintenance des avions de combat et des hélicoptères de l'armée suisse. Dans un communiqué, Ruag a rejeté les informations «colportées» par le journal, estimant réaliser en moyenne une marge annuelle fluctuante entre 8% et 10%. ATS

Selon l'USS, les rentes du 2e pilier baisseront encore

Malgré la croissance et l'augmentation des salaires, les rentes des caisses de pension baissent depuis plusieurs années. Un capital de 100 000 francs produisait une rente annuelle de 7200 francs en l'an 2000, une somme qui a chuté à 5870 francs aujourd'hui, selon l'Union syndicale suisse (USS) et Travail.Suisse. Les deux organisations ont analysé la situation du 2e pilier. «Le contexte s'est encore dégradé» depuis 2012, a souligné Paul Rechsteiner, président de l'USS, lors d'une conférence de presse lundi, et les prévisions pour l'avenir «sont encore pires». ATS

Moins d'inscriptions dans le casier judiciaire

En 2017, quelque 105 000 condamnations prononcées à l'encontre d'adultes ont été inscrites au casier judiciaire, soit 5% de moins qu'en 2016, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Celui-ci a dénombré 1039 condamnations avec expulsion. ATS

MAIS ENCORE

Visite du pape: l'accès à l'aéroport sera perturbé
La visite du pape François à Genève le 21 juin va limiter l'accès à l'aéroport de Genève. En raison des mesures de sécurité, l'accessibilité au site ne sera pas garantie entre midi et minuit. Compte tenu du nombre de personnes attendues lors de la messe à Palexpo, l'accès routier à l'aéroport et la disponibilité des parkings seront très fortement compromis. ATS